

La forme la plus simple de dissertation peut être décrite ainsi : *c'est l'examen critique de la validité du raisonnement sous-jacent à une idée reçue (cf. synthèses 3, 4, 7 et 9).*

Une idée reçue est un jugement ou une croyance admise par la majorité des gens en raison de sa plausibilité de première vue. Du moins en première approche paraît-elle plus plausible que sa contradictoire, cette dernière paraissant paradoxale ou étrange. Cette plausibilité intuitive tient le plus souvent à un raisonnement implicite (c'est à dire à demi conscient), que ceux qui acceptent l'idée reçue ont à l'esprit sans le formuler distinctement.

*La première étape d'une dissertation est d'explicitier ce raisonnement de manière claire et précise (**Introduction**). La seconde de le développer et de l'illustrer de manière à en mettre en valeur la plausibilité (**Première partie**). La troisième étape est de montrer que celle-ci est illusoire ou limitée (**Deuxième partie**).*

Un exemple : soit le sujet « *La technique s'oppose-t-elle à la nature ?* » On notera d'abord que semble aller de soi l'idée (assez vague) d'un conflit ou d'une tension entre la nature d'une part, l'ensemble des productions technologiques d'autre part. Si en effet quelqu'un affirmait qu'entre nature et technique il y a accord, convergence ou harmonie spontanés, on le reprendrait aussitôt. **Et pour justifier cette réaction, on avancerait l'un ou l'autre des arguments suivants** (liste non exhaustive) :

- (1.) « *Les objets et les processus techniques sont conçus et planifiés par l'intelligence humaine, tandis que les productions naturelles naissent du jeu spontané de causes et d'effets matériels, sans aucune intervention intentionnelle et réfléchie. Donc : ils ne sont pas du même ordre, technique et nature sont étrangères l'une à l'autre.* »
- (2.) « *Illustrent cette différence les effets destructeurs de la technologie sur notre environnement naturel : pollution, réchauffement climatique, amoindrissement de la diversité biologique, épuisement des ressources naturelles, etc. Donc : aucune harmonie entre nature et technique.* »
- (3.) « *Notre environnement technologique engendre un mode de vie contre-nature, dans lequel nos besoins, nos sentiments et notre équilibre naturels sont remplacés par des désirs et des sentiments artificiels, tandis que nous sommes conduits à vivre selon des rythmes et soumis à des contraintes qui nous empêchent de vivre une vie pleinement humaine, c'est à dire conforme à notre nature.* »

Une dissertation sur ce sujet pourrait se pencher sur l'un ou l'autre de ces raisonnements (voire sur tous) pour en examiner la validité. Elle se demanderait dans quelle mesure et à quelles conditions ils sont (ou non) concluants. Après examen, elle pourrait conclure qu'ils sont en effet aussi solides qu'ils le semblaient initialement, ou au contraire qu'ils s'avèrent finalement illusoire, faute de résister aux critiques.

Remarques :

(1.) La démarche dissertative *ne* consiste *pas* à développer dans une première partie les arguments favorables à une thèse (les « pour »), puis dans la seconde les arguments qui lui sont défavorables (les « contre »). Elle ne consiste *pas non plus* à défendre dans une première partie une *thèse*, puis dans une seconde partie *l'antithèse* (la contradictoire de la thèse).

Il s'agit de développer une argumentation dans la première partie (de lui donner toute sa force, en la précisant, la complétant, l'illustrant à l'aide d'exemples, etc.) puis de mettre en évidence ses éventuels points faibles.

(2.) **En un sens, tout se passe dans une dissertation comme lors d'un procès en cour pénale :** le *procureur* développe d'abord les arguments en faveur de l'accusation ; puis *l'avocat* dans sa plaidoirie s'efforce de montrer qu'en fait ces arguments ne prouvent pas la culpabilité de son client. Enfin, le *juge* ou les *jurés* prononcent un verdict tenant compte de ces échanges. **L'auteur d'une dissertation, en imagination, passe d'un rôle à un autre :** il est successivement procureur, avocat, juge et juré...